

Le Francilois



www.saint-francois-du-lac.ca

Décembre 2015

Mot du maire



Citoyens et citoyennes, voici enfin, le retour de notre journal, et ce après une absence remarquée par tous et toutes. Comme vous le savez sûrement, la non publication de notre journal a été tributaire du mouvement de personnel au niveau de notre administration. Le personnel étant maintenant bien rodé et en grande forme, les activités ont repris rondement avec enthousiasme et ce à tous les niveaux de la municipalité.

En cette fin d'année, ce qui nous porte à mi-mandat, je constate avec chagrin que je ne connais pas encore personnellement tous mes citoyens et citoyennes, ne m'en tenez pas rigueur car c'est une tâche ardue. J'emploierai ici la phrase d'un célèbre chansonnier « lorsque vous me rencontrez dites-moi salue Pierre » de cette manière vous me faciliterez la tâche et si le cœur vous en dit nous pourrions bavarder de choses qui vous préoccupe.

Le fait d'échanger, de personne à personne, me permettra de prendre connaissance de vos préoccupations. Par contre, même si nous sommes en période de festivités, je ne suis pas le Père Noël mais son bon ami. Il est possible que je puisse donner suite à vos inquiétudes rapidement, et ce en tenant compte du type de préoccupations. Si votre demande est en dehors de mes possibilités, j'en réfèrerez à la Fée des Étoiles qui elle, avec sa baguette magique peut accomplir beaucoup de choses.

En terminant, au nom de tous les employés (ées) de la municipalité, du conseil, de mon épouse et de moi-même, nous vous souhaitons un Joyeux Noël et que l'année 2016 en soit une de santé et de prospérité pour tous.

Pierre Yelle
Maire

P.S Ne manquez pas la rubrique « Regard sur »,
vous découvrirez un personnage hors du commun.



TEXTE INTÉGRAL

Important



CONGÉ DES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé du: 18 décembre 2015 à compter de 12h jusqu'au 03 janvier 2016 inclusivement. Retour le 4 janvier 2016.

En cas d'urgence vous pouvez rejoindre monsieur le Maire, Pierre Yelle au numéro : **450-568-2804** ou **450-561-4313**

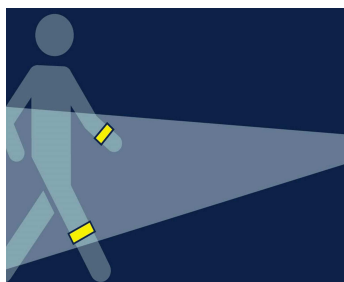
Veuillez prendre note que la **première séance ordinaire du conseil municipal** se tiendra le 11 janvier 2016.

RÉGIE DES DÉCHETS

En ce qui concerne la période des fêtes, il n'y aura aucun changement pour la cueillette . Elle aura lieu tel qu'il est inscrit sur le calendrier.

Depuis le 1er janvier 2015, les citoyens qui possèdent ou veulent plus d'un bac noir, doivent payer pour le nombre de bac supplémentaire qu'ils ont. Vous devez vous procurer un autocollant au bureau municipal sinon la Régie ramassera qu'un bac noir et des frais supplémentaires vous seront chargé lors de la remise du collant.

PIÉTONS



L'hiver s'installe et il est toujours dangereux de marcher en bordure de la rue ou de la route. Si vous devez le faire, nous vous recommandons de vous munir d'accessoires réflecteurs afin de vous protéger. Soyez prudent et bonnes activités!

L e saviez-vous!



LUMIÈRES DE RUE

Nous demandons aux citoyens d'informer le secrétariat au numéro : **450-568-2124** si vous remarquez qu'une lumière de rue est défectueuse et nous aviserons la personne responsable afin d'effectuer la réparation.

DÉCHETS INFORMATIQUES

La Municipalité de **PIERREVILLE** vous offre l'opportunité d'aller déposer vos **déchets informatiques** (*ordinateur, clavier, etc...*) dans leur conteneur prévu à cet effet. Pour ce faire, vous devez téléphoner à leur bureau municipal au **450.568.2139** afin de vous faire débarrasser le conteneur.

PROGRAMME PAIR



Vous connaissez une personne âgée qui vit seule?
Vous aimerez sûrement que votre mère, père, oncle, tante...
reçoivent un appel informatisé à une heure prédéterminée par celui-ci.

Le programme PAIR enregistre s'il y a réponse ou non. S'il n'y a pas de réponse, le Centre d'action bénévole fait le suivi immédiatement afin de s'assurer que tout va bien pour le bénéficiaire de ce service. PAIR peut sauver la vie à un de vos proches vivant seul. **C'EST TOTALEMENT GRATUIT!**

Pour nous rejoindre: contactez France au **819-288-5533** ou le **1-855-788-5533**

TABLE DE CONCERTATION DES PERSONNES AÎNÉES

Un gros changement est à vos portes? En route vers une vie plus heureuse? À l'hiver 2016 sera offert gratuitement un programme **la gestion des buts par projets personnels** dans chacune des MRC du territoire. **Les places sont limitées**, pour plus d'informations, contacter Jaimmie Lajoie au 819-222-5355.

Le saviez-vous! (suite)



BESOIN DE LA POPOTE ROULANTE ?

Pour des personnes en convalescence, pour qui c'est devenu difficile de cuisiner, qui vivent seules ou qui ont besoin d'un répit.



LIVRAISON À DOMICILE par des bénévoles les mardis et jeudis midi. Le coût est de 4,50 \$ par repas (soupe, plat principal et dessert), choix de 2 menus.



BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT-TRANSPORT ?

Ce service offre un soutien physique, assistance et réconfort à une personne qui a besoin d'être accompagnée lors d'une sortie chez les professionnels de la santé, ex : clinique médicale, hôpital et CLSC...

Le coût pour l'utilisation du véhicule de la personne bénévole est de 0,41 \$ du kilomètre.

Pour les personnes de 65 ans et plus, le tarif est de 0,30 \$ du kilomètre.

Lorsqu'il y a accompagnement de 12 kilomètres ou moins, le coût d'utilisation du véhicule est fixé à 5,00 \$.

S'il y a lieu, stationnement et repas sont assumés par la personne utilisatrice.

N'hésitez pas à communiquer avec nous !

450 568-3198

480, Notre-Dame, St-François-du-Lac, cablacsp@sogetel.net

Avis important



VIABILITÉ HIVERNALE



Bacs à déchets et de recyclage

Plusieurs citoyens positionnent leurs bacs à déchets ou de recyclage sur l'accotement. Cette façon de faire entrave le travail du chauffeur, qui effectue l'entretien de la route, car il doit s'arrêter et aller déplacer les bacs.

Afin de faciliter le déneigement de nos routes et assurer la sécurité de nos usagers, les citoyens doivent placer les bacs vis-à-vis leur entrée et hors de la zone de projection de neige.

La responsabilité de l'entrepreneur est de déneiger la chaussée et l'accotement (jusqu'à la bordure en milieu urbain). Il ne doit pas avoir à contourner chacun des bacs, car il empiéterait ainsi dans la voie inverse.

Prenez note que cet avis provient également du Ministère des transports du Québec.

CONTRIBUABLES

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule routier sur un chemin public entre **23h et 07h du 15 novembre au 15 avril inclusivement** et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Vous ne devez pas envoyer la neige dans la rue lorsque vous déblayez votre entrée car cela nuit fortement au déneigement et selon la loi, vous serez passible d'une **amende de 600.00\$**





ÊTES-VOUS PRÊTS POUR L'HIVER?

Les conditions climatiques québécoises nous apporte un beau tapis blanc. Notre véhicule doit être prêt avant l'arrivée de la neige si nous voulons éviter des ennuis. Notre conduite aussi doit être adaptée aux conditions climatiques. En combinant ces deux facteurs, vous circulerez de façon plus sécuritaire et serez plus à l'aise à affronter les différentes températures.



Voici quelques rappels importants:

1- la date limite pour installer les pneus d'hiver OBLIGATOIRES est le 15 décembre, n'attendez surtout pas à la dernière minute car vous jouez avec votre sécurité. Avant de les faire installer, assurez-vous qu'ils sont encore en bon état en faisant vérifier leur usure. C'est la loi et surtout, c'est votre sécurité qui est en jeu.

2- adaptez votre conduite aux conditions climatiques: pluie, neige, brouillard...

Des plaques de glace peuvent se trouver à différents endroits. Voici quelques conseils:

- * Dégager les vitres de votre véhicule en enlevant la neige, la glace ou la saleté afin d'optimiser votre visibilité
- * Ralentir graduellement en évitant de freiner brusquement
- * Augmenter la distance entre le véhicule qui vous précède et le vôtre
- * Par mauvais temps, allumez vos phares pour être visible de tous les angles
- * Réduire votre vitesse, même en bas de la limite indiquée, si les conditions de visibilité sont réduites

Donc adaptez votre vitesse et votre conduite vous évitera bien des ennuis. Et si vous vous considérez comme un conducteur aguerri, soyez tout de même vigilant car c'est le comportement des autres usagers de la route qui peut vous jouer des tours.

Avant de partir, il est possible de connaître l'état des routes en composant le 511 ou en consultant le site Web du ministère des Transports au

www.quebec511.info/fr/index.asp

R egard sur...



Dans cette chronique nous jetterons un regard sur le descendant d'une famille qui à été dans les premières à s'installer à Saint-François-du lac, soit vers les années 1750. En 1836 son ancêtre François, fait don du terrain où est actuellement érigée notre église qui aujourd'hui est classée monument historique. Notre personnage mystère sera agriculteur sur la terre du rang Grande-Terre pour finalement venir s'installer dans la maison de son arrière grand-père, Ferdinand, sur la rue Notre-Dame. Pour les mordus d'histoire, vous avez sûrement reconnu notre personnage mystère, c'est bien sûr M. Bruno Plamondon.

Par une journée chaude et ensoleillée de septembre, j'ai rencontré cet homme dans son atelier, situé à l'arrière de sa résidence de la rue Notre-Dame construite sur la terre de son ancêtre Ferdinand. À mon arrivée M. Plamondon est assis sur un petit banc, le corps penché au dessus d'une boîte qui contient, ce qui rassemble à une noix mais passablement étrange à mes yeux. Avec une paire de pince dans une main et ce qui semble être la mystérieuse noix dans l'autre, sa fille Claire qui est près de lui et surveille attentivement l'opération. C'est à ce moment que débute un voyage extraordinaire dans la vie de ce personnage à la fois coloré et intrigant. Continuant son travail de moine, il m'explique que ce fruit vient d'un noisetier et que la seule façon d'extraire la noisette de son enrobage excessivement piquant est de briser délicatement cette dernière avec une paire de pince. Avant d'aller plus loin dans son atelier, je voulais en connaître plus sur cet intrigant personnage. M. Plamondon me tend une chaise et s'assoie près de moi et débute alors un retour dans le temps à la fois passionnant et impressionnant. M. Plamondon se garde bien de me divulguer la date de sa naissance mais en contre-partie, il s'enorgueillit de dire qu'il est natif de Saint-François-du-Lac.

J'apprends que dès son plus jeune âge, il participe au travail de la ferme sur la terre paternelle, son père étant apiculteur et agriculteur, ce dernier transmet à son fils Bruno ses connaissances dans ces métiers et également dans bien d'autres, ce qui permettra à Bruno de devenir très habile dans plusieurs domaines, ce qui est essentiel pour un agriculteur. M. Plamondon étant un homme fier, ce qui lui a sûrement été transmis par son père, ne manque pas l'occasion pour souligner que ce dernier avait un troupeau de vaches laitières jursey pur-sang et qu'il participait aux expositions agricoles du comté à Saint-François-du-Lac et en revenait avec des trophées.

R egard sur...



M. Plamondon fit ses études primaire à Saint-François-du-Lac, son secondaire à Victoriaville où il joue au hockey. Et durant cette période il a eu le privilège de partager la glace avec Jean Béliveau. Il passe également par l'école d'agriculture où il peut peaufiner l'enseignement manuel transmis par son père. À la fin de ses études, il revient sur la terre paternelle pour une courte période. M. Plamondon avec son oeil de futur tireur d'élite a dans sa mire une jolie dame de Montréal, qui vient rendre visite à des membres de sa famille à Pierreville. Rapidement il demande dame Thérèse Alarie en mariage et finalement le 28 Juillet 1956 le mariage est célébré à Montréal. De cette union est né 7 enfants dont 5 toujours vivants. Thérèse et Bruno filent le parfait bonheur dans la résidence reconstruite sur la terre ancestrale suite à l'incendie de la résidence originale en 1967.

Tout en continuant à pratiquer ce qu'il aime soit l'apiculture et l'exploitation de son érablière, il entreprend une formation visant à devenir policier à la Sûreté du Québec. À la fin de cette formation, il constate que pour joindre les rangs de la Sûreté du Québec il faut être prêt à se déraciner, ce que M. Plamondon n'est pas prêt à faire étant fortement attaché à sa ville natale et à sa terre. Finalement, il devient agent de la faune et a le privilège d'exercer sa profession dans sa région. Lors de sa formation à l'école de police M. Plamondon développe une agilité au maniement des armes, ce qui fait de lui un tireur d'élite. Les autorités de l'école de police voient en lui un instructeur parfait pour les futurs policiers (ères) dans le domaine du maniement des armes de poing et d'épaule.

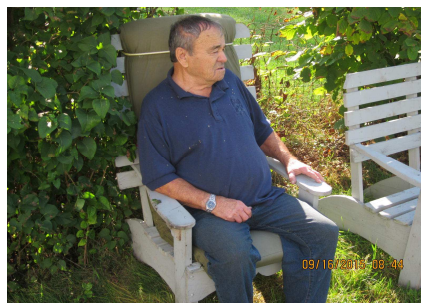
Durant cette période, il participe à plusieurs compétitions et remporte beaucoup de trophées. En 1996, il prend une retraite bien mérité mais ne demeure pas moins actif. Il s'adonne pleinement à ses passions et passe le plus clair de son temps dans son atelier à bricoler et réparer des pièces de métal. En 1997, un grand malheur frappe la famille, dame Thérèse décède subitement. Avec le support de ses 5 enfants et de 5 petits-enfants et plus tard de ses 2 arrières petits enfants, il passe plus de temps dans son atelier à bricoler un peu de tout pour ses enfants. Le temps est maintenant venu de se dégourdir les jambes, M. Plamondon m'amène à l'intérieur de son atelier. Ce qui me permet de découvrir une multitude d'outils autant de fabrication industrielle que de son propre cru. Il me montre avec fierté sa première réalisation, un banc en acier soudé. Pour avoir vue par le passé beaucoup de pièces soudées en chantier et en atelier, je peux affirmer que si la perfection n'aurait pas existé M. Plamondon l'aurait inventée car l'assemblage est précise et soigné, probablement l'héritage du tireur d'élite où la rigueur et la finesse sont de mises.

Regard sur...



La quantité des pièces fabriquées par M. Plamondon est impressionnante et impossible à décrire sans en oublier. Je lui ai demandé comment il se considérait soit comme inventeur, innovateur ou patenté. Sa réponse fut rapide et brève « les trois ». Trois pièces ont attirées mon attention, la première un arracheur de pommes de terre, la deuxième un renhausseur de pommes de terre et la dernière la plus impressionnante, le banc de scie. Les deux premières pièces ont été fabriquées à partir d'instruments agricoles d'une autre époque qui se seraient retrouvés à la casse s'il ne les avaient pas récupérées. Décrire la fabrication et la méthodologie utilisée pour arriver au produit final serait trop long à expliquer. Si votre curiosité est piquée, vous pouvez contacter l'inventeur pour plus de détails. Le banc de scie est parmi les plus ingénieux, fait sans modèle et de mémoire, il me rappelle celui que mon grand-père utilisait mais en beaucoup plus compact et surtout plus sécuritaire. Ce banc de scie sert à couper en longueur les billes de bois sciées en forêt et peut être transporté facilement sur les lieux d'abattages. Ce dernier est muni d'un moteur à essence et le plateau bascule sur la lame, il n'est plus nécessaire de pousser la bille vers la lame ce qui rend l'opération plus facile, mais il faut quand même demeurer vigilant car des outils mécaniques ne tolèrent pas la distraction.

M. Plamondon est un homme toujours en quête d'inventions afin de faciliter le travail des utilisateurs. N'oublions pas que la théorie de la gravité découle du fait que son inventeur, assis sous un arbre fruitier, a reçu sur la tête un fruit, ce qui a donné naissance à la théorie de la gravité. Son grand regret c'est d'avoir été contraint d'abandonner sa sucrerie à cause du vol et du vandalisme, il y a des gens sans scrupules qui brisent des passions de façon délibérée, ce que je considère inacceptable dans un pays dit civilisé. Si vous voyez notre vedette assise confortablement dans sa nouvelle création, une chaise en bois exécutée sans plans, ne vous méprenez pas, il n'est pas au repos, il fait deux choses, il regarde croître son potager et mijote une nouvelle patente. Lorsque vous croiserez la route de notre inventeur et patenté saluez-le et informez vous sur sa nouvelle patente, vous aurez des heures de plaisir à l'écouter. M. Plamondon au nom de la Municipalité de Saint-François-du-Lac et de ses citoyens, merci de nous avoir accordé le privilège de faire une brève incursion dans votre vie et votre vécu.



Rédaction
Pierre Yelle, Maire
Référence, Livre du 325e de Saint-François-du-Lac

TEXTE INTÉGRAL



Guide des traditions Québécoises de Noël

La période des Fêtes est autant synonyme de **traditions de Noël** que de réjouissance. Petit survol d'un Noël et des **traditions québécoises**.

L'arbre de Noël : une tradition classique

Il y a seulement quelques décennies, le père de famille empoignait une hache et partait seul, ou avec sa conjointe et ses enfants, un dimanche, pour choisir un sapin de Noël dans la forêt. L'arbre devait être le plus beau possible, avec des branches bien fournies. Une fois à la maison, toute la famille décorait le sapin (boules, lumières, glaçons, etc)

Le père-Noël : un bonhomme de tradition

Vêtu de rouge et portant une longue barbe blanche, ce sympathique personnage est le pendant de Saint-Nicolas, populaire dans plusieurs pays d'Europe. Dans la tradition québécoise de Noël, le père-Noël quitte son domaine du Pôle Nord pour visiter tous les foyers de la terre, sur les douze coups de minuit, et distribuer des cadeaux aux enfants sages.

Les cadeaux : offrir le bonheur en tradition

Les traditions de Noël reliées aux cadeaux ont évolué avec la commercialisation des Fêtes. Voilà un siècle, le père-Noël glissait des pommes et une orange dans les bas accrochés au foyer. Si les pommes et les oranges ont été remplacées dans la tradition québécoise par des cadeaux plus commerciaux, plusieurs familles attendant minuit pour les déballer.

La messe de minuit : une tradition pleine de sens

Elle demeure le rendez-vous de toute une communauté. La messe de minuit demeure un moment de retrouvailles.

Le réveillon : une tradition festive

Une fois de retour à la maison, après la messe de minuit, enfants et parents ouvrent les cadeaux, puis tous se retrouvent autour de la table pour le traditionnel menu de Noël. Dinde, atocas, pâté de viande et bûche de Noël font suivre la tradition québécoise et font la joie des convives.

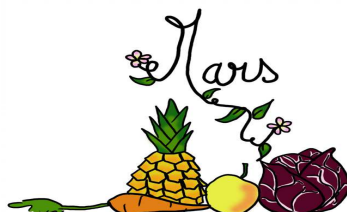
Club de l'Âge d'or



- Mercredi 06:** Scrabble de groupe au Centre Communautaire à 13:00h.
Apporter votre jeu de Scrabble et un dictionnaire.
Information, Micheline Bédard (responsable) 450-568-0621
- Mercredi 20:** Scrabble de groupe au Centre Communautaire à 13:00h.
Apporter votre jeu de Scrabble et un dictionnaire.
Information, Micheline Bédard (responsable) 450-568-0621
- Mercredi 20:** Bingo au Centre Communautaire à 19:30h. 500.00\$ en prix.



- Mercredi 03:** Scrabble de groupe au Centre Communautaire à 13:00h.
Apporter votre jeu de Scrabble et un dictionnaire.
Information, Micheline Bédard (responsable) 450-568-0621
- Mercredi 17:** Scrabble de groupe au Centre Communautaire à 13:00h.
Apporter votre jeu de Scrabble et un dictionnaire.
Information, Micheline Bédard (responsable) 450-568-0621
- Mercredi 17:** Bingo au centre communautaire à 19:30h. 500.00\$ en prix.
- Vendredi 26:** **Soirée du président** au Centre Communautaire. Souper à 17:30h, suivi des tirages spéciaux et vers 19:30h la soirée de danse avec Yvon Blouin. Prix de présence et léger goûté en fin de soirée.
Nous soulignerons la St-Valentin, membres seulement,
Apporter votre vin. Info: 450-568-2413, 450-568-0346,
450-568-0621, 450-730-5925



Mercredi 02: Scrabble de groupe au Centre Communautaire à 13:00h.
Apporter votre jeu de Scrabble et un dictionnaire.
Information, Micheline Bédard (responsable) 450-568-0621

Mercredi 16: Scrabble de groupe au Centre Communautaire à 13:00h.
Apporter votre jeu de Scrabble et un dictionnaire.
Information, Micheline Bédard (responsable) 450-568-0621

Mercredi 16: Bingo au centre communautaire à 19:30h. 500.00\$ en prix.

Samedi 26: Soirée Rétro avec les fous du rétro

Au Centre Communautaire Pierreville. Souper à 17h30, suivi vers 19h30 de la soirée de danse avec **LES FOUS DU RÉTRO**.

Un léger goûté en fin de soirée. Le prix du billet est de 25.00\$
Les membres et 30.00\$ les non membres.

**Profitez d'un rabais de 5.00\$ à l'achat de vos billets avant
Le 1 Mars 2016.** Info: 450-568-2413, 450-568-0346,
450-568-0621, 450-730-5925.

Bienvenue à tous!

Mercredi 30: Scrabble de groupe au Centre Communautaire à 13:00h.
Apporter votre jeu de Scrabble et un dictionnaire.
Information, Micheline Bédard (responsable) 450-568-0621



HORAIRE DE LA PATINOIRE

Lundi: 18h00 à 21h00

Mardi: 18h00 à 21h00

Mercredi: 18h00 à 21h00

Jeudi: 18h00 à 21h00

Vendredi: 18h00 à 22h00

Samedi: 13h00 à 17h00 et 18h00 à 21h00

Dimanche: 13h00 à 17h00



N.B. Lors des congés scolaires, la patinoire sera ouverte de 13h00 à 17h00 et en soirée de 18h00 à 21h00.

Veuillez noter que cet horaire peut être sujet à changement compte tenu de la température extérieure.

Le comité des Loisirs



Des nouvelles de Marguerite



PAROISSE STE-MARGUERITE-D'YOUVILLE

Horaire des célébrations pour la période de Noël

Célébration du pardon: dimanche le 13 décembre à Saint-François-du-Lac
à 13h30.

24 décembre: Messe familiale à 16h30 à Notre-Dame
Messe traditionnelle à 20h à Odanak
Messe de minuit à Saint-François-du-Lac

25 décembre: Messe de Noël à 9h30 à Saint-François-du-Lac

27 décembre: Messe dominicale à Notre-Dame à 9h30

31 décembre: Messe à Odanak à 16h
Messe à Saint-François-du Lac à 19h

1er janvier: Messe du Jour de l'An à
Notre-Dame à 9h30

03 janvier: Messe dominicale à
Saint-François-du-Lac à 9h30

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE!

Pierre Houle, curé et Simonne Girard,
présidente du Conseil de la Fabrique.





MAISON DES JEUNE DU BAS ST-FRANÇOIS

10-a, Centre Communautaire, Saint-François-du-Lac (Qc) J0G 1M0, (450)568-6222

Seulement
12 places

VENDREDI PÉDAGOGIQUE

RÉSERVÉ
AUX 11 – 12 ANS

 12 \$ SENTIER DE LA FORÊT PERDUE 22 JANV. 16 9H À 16H APPORTER VOTRE LUNCH	 7 \$ PARC DES SALINES ST-HYACINTHE 12 FÉVRIER 16 9H À 16H APPORTER VOTRE LUNCH	 20 \$ VAL CARTIER SEMAINE DE RELÂCHE DATE À CONFIRMER	 7 \$ AQUACOMPLEXE 8 AVRIL 16 9H À 16H APPORTER VOTRE LUNCH	 12 \$ RÉCRÉOFUN 6 MAI 16 9H À 16H APPORTER VOTRE LUNCH
---	---	---	---	---

← CARTE DE MEMBRE OBLIGATOIRE 5\$ →

SPÉCIAL 60\$ POUR LES 5 ACTIVITÉS CARTE MEMBRE INCLUSE

Ados
de 11-17 ans

DES SAMEDIS EN SORTIE...

Seulement
12 places

 20 \$ SKI VALLÉE DU PARC 23 JANV. 16 9H À 16H APPORTER VOTRE LUNCH	 20 \$ VAL CARTIER SEMAINE DE RELÂCHE DATE À CONFIRMER	 15 \$ AQUACOMPLEXE + CINÉMA 16 AVRIL 16 13H À 18H30	 20 \$ I-SAUTE 28 MAI 16 13H À 17H APPORTER VOTRE LUNCH	 20 \$ ARBRE EN ARBRE 11 JUIN 16 13H À 17H APPORTER VOTRE LUNCH
---	---	---	---	---

← CARTE DE MEMBRE OBLIGATOIRE 5\$ →

SUIVEZ NOS ACTIVITÉS SUR FACEBOOK [mdjbasstfrancois](https://www.facebook.com/mdjbasstfrancois) CJ



L'automne est terminé et l'hiver a pointé son bout du nez, les jours sont raccourcis, quoi de mieux que de s'installer dans son fauteuil préféré avec un bon livre pour s'évader pendant quelques heures...

L'automne était aussi la saison du Salon du Livre, donc plusieurs auteurs ont profités de ce temps pour mettre de nouveaux livres sur le marché, ce qui signifie plus de nouveautés à la bibliothèque. Vos suggestions sont toujours les bienvenues et nous essayons dans la mesure du possible de répondre à vos demandes.

Nouveauté: la bibliothèque a maintenant un portail. Ce qui veut dire que tout le monde ayant accès à un ordinateur peut consulter le catalogue de la Bibliothèque Municipale à partir de l'adresse suivante:

<http://saint-francois-du-lac.c4di.qc.ca>

Les abonnés (es) pourront avoir accès à leur dossier à partir du moment qu'ils seront inscrit et auront un mot de passe que nous leur fournirons lors de leur passage à la bibliothèque. Ensuite, ils pourront à partir de leur domicile, renouveler leur prêts, faire des réservations et consulter leur dossier.

Au plaisir de vous voir en grand nombre!

JOYEUSES FÊTES, LE COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

**480 rue Notre-Dame (à l'arrière)
Téléphone: 450-568-1130 (répondeur)**

Heures d'ouverture:

Mardi après-midi :

13h.15 à 15h.15

Mercredi soir :

18h.00 à 20h.00



TEXTE INTÉGRAL

Quelques règles de sécurité !



ROULER 4 SAISONS

La pratique du vélo est simple. Ce qui donne envie à plusieurs de rouler 4 saisons. Pour ceux que la pratique du vélo d'hiver intimide, sachez que lorsqu'on y est bien préparé, on peut se découvrir une nouvelle passion.



Conseils de base

- Choisissez votre vélo en prenant en considération les effets du gel/dégel ainsi que la corrosion et autres dommages causés par des abrasifs répandus sur la chaussée. Les vélos simples, à une vitesse (roue libre ou pignon fixe) ou à dérailleur interne, sont moins vulnérables aux rigueurs hivernales.
- Pensez à vous munir de garde-boue : vos vêtements vous remercieront à chaque sortie.
- Équipez votre vélo d'un système d'éclairage actif (feu blanc à l'avant et feu rouge à l'arrière), car hiver rime avec noirceur et vitres de voiture obstruées par la saleté.
- Optez pour un cadenas plus grand, qui vous permettra de verrouiller votre vélo partout plus facilement (plusieurs stationnements pour vélo sont enlevés pendant la période hivernale).
- Gardez à portée de la main du liquide pour dégivrer les serrures de voiture, au cas où votre cadenas de vélo gèlerait. Bien lubrifier ce dernier permettra d'éviter les mauvaises surprises.
- Réajustez légèrement votre selle plus basse, pour vous permettre de poser les pieds par terre plus facilement, et avancez-la, pour répartir davantage votre poids sur la roue avant.
- Lubrifiez régulièrement et généreusement toutes les composantes afin d'améliorer la performance et réduire le risque de gel.

Soyez à l'écoute de votre monture : par très grand froid, les moyeux, le pédalier et le jeu de direction peuvent s'endommager et le système de freinage peut geler. Inspectez votre vélo au départ et soyez vigilants en tout temps.

Quelques règles de sécurité ! (suite)



L'entreposage

Vous pouvez laisser votre vélo dehors ou le garer à l'intérieur tous les jours. Il est toutefois conseillé de limiter la fréquence de gel/dégel, qui génère de la rouille et peut endommager les parties mécaniques plus fragiles. Si vous laissez votre vélo à l'extérieur, assurez-vous que votre transmission (pédalier, chaîne, dérailleur) ne soit pas couverte de neige ou de glace entre les périodes d'utilisation.

Circuler dans les rues glacées ou enneigées

En hiver, la majorité des pistes cyclables sont fermées, mis à part quelques tronçons du réseau blanc à Montréal. Comme les automobilistes s'attendent moins à voir des cyclistes dans les rues, soyez bien visible. Portez une attention accrue aux autres véhicules, qui ont eux aussi à composer avec la réalité hivernale. Privilégiez les artères bien nettoyées ou les petites rues tranquilles, où vous pouvez rouler au centre, loin des accumulations de neige et de glace. Rouler sur une surface glacée ou enneigée demande plus de prudence. Modifiez votre comportement en conséquence : allez-y donc plus lentement, évitez les freinages et les mouvements brusques et prévoyez plus de distance pour vous arrêter. Et n'oubliez pas : la roue arrière est la plus sécuritaire pour le freinage sur surface glissante.



En conclusion

Sachez que le vélo d'hiver est de plus en plus populaire et que de nombreuses boutiques de vélo sont ouvertes 12 mois par année pour vous aider et vous conseiller. En vous équipant adéquatement, en suivant les conseils de base et en faisant preuve de discernement et de bon sens, vous risquez fort d'avoir la piqure et de réaliser qu'il n'y a pas raison de vous priver du plaisir de rouler à l'année.

Conseil municipal 2013-2017



Maire

Pierre Yelle : 450.568.2804

Siège #1 : Pascal Thérout 450.568.0128

Siège #2 : Jean Duhaime (*pro-maire*) 450.568.2425

Siège #3 : Yves Plante 450.568.3949

Siège #4 : Daniel Labbé 450.568.2493

Siège #5 : Réjean Gamelin 450.568.2435

Siège #6 : Julie Bouchard 450.568.0427

Employés municipaux

Peggy Péloquin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Hélène Latraverse, Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

Martine Nadeau, secrétaire-réceptionniste

Marcel Niquet, inspecteur municipal

Paul Piché, journalier

Richard Sayer, journalier

Lisette Allard, responsable location de salle (450.568.2350)

Ghislaine Lachapelle, responsable (bénévole) de la bibliothèque

Bibliothèque: 450.568.1130

Bureau municipal: 450.568.2124

Télécopieur : 450.568.7465

Dossier animaux : SPA de Drummondville (1.855.472.5700)

PENSÉE

Dans chaque petit plaisir de Noël, il y a
un souvenir à conserver.

